

Le projet « Etude des détournements d'usage en zones agricoles en Région Sud PACA »

Enjeux :

Les terrains agricoles de la Région Sud sont soumis à une pression foncière croissante. Cette pression foncière peut générer, en plus d'une augmentation des prix du foncier agricole, des pratiques illicites de « détournement d'usage » des terrains agricoles (classés comme tels dans les documents d'urbanisme), qui consistent en la mise en place d'activités non agricoles et non réglementaires, de type casse-auto, parking, dépôts de gravats ou de déchets industriels ou issus du BTP...

Les détournements d'usage posent deux problèmes majeurs : d'une part, ils empêchent la valorisation agricole de ces terrains alors même que les terrains à potentiel agricole deviennent rares ; d'autre part, ils altèrent parfois le potentiel agronomique de ces terrains en les artificialisant.

Des travaux menés sur la Plaine du Var (06) ont permis de démontrer l'ampleur du phénomène sur ce secteur, et de faire émerger des réflexions et des besoins similaires pour agir contre ces détournements dans d'autres départements de la Région Sud.

Objectifs :

- Etablir un diagnostic, sur les secteurs à enjeux identifiés, afin de connaître avec précision les parcelles concernées par des détournements d'usage (quantification, qualification)
- Recenser les moyens de lutte et mobiliser les pouvoirs publics sur la problématique des détournements d'usage, afin de définir une stratégie commune permettant de préserver les espaces agricoles en Région Sud PACA
- Identifier les conditions de reconquête de ces terrains détournés et redéployer une activité agricole en proposant des solutions concrètes dans le cadre de projets localisés de reconquête des espaces agricoles anthropisés

Résultats attendus :

- Préserver le foncier agricole, à court terme et à long terme
- Produire et diffuser un guide méthodologique pour sensibiliser les acteurs du territoire, et les doter d'outils de prévention contre les détournements d'usage



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

RÉGION
SUD

PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Carte d'identité du projet

Chef de file : Chambre d'Agriculture Régionale PACA

Chef de projet : Estelle Pernot et Julia Kliglich (CA06)

Durée : 24 mois (1^{er} janvier 2022 – 31 décembre 2023)

Programme de financement : 100% FEADER (118 300€)
Fond Européen Agricole pour le Développement Rural
– Mesure 16.7.1

Financement européen accordé : 118 300 €

Partenaires : 5 partenaires associés et bénéficiaires :

- Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes
- Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- Chambre d'agriculture du Var
- Chambre d'Agriculture du Vaucluse
- SAFER